

Rapport P-354 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-354 du 9 février 2016: «Sauvons Préaubulle».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 juin 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-354
au Conseil administratif.